
Procès-verbal de la réunion du 19 mars 2024
Première préparation de la croisière nordique (première partie)
Et consignes générales pour tous les événements (seconde partie)

I – Modifications importantes et mises au point pour la croisière nordique :

- a) Il y a 109 adhérents inscrits. Donc nous avons dû former 2 groupes.
- Premier séjour du 16 au 23 mai 2025.
 - Second séjour du 23 au 30 mai 2025.
- b) L'escale à Flam est supprimée et remplacée par une balade à Hellesylt et la route des Trolls.
- exploration des extraordinaires paysages norvégiens en passant le long du spectaculaire fjord de Geiranger, en montant dans une télécabine jusqu'au sommet du mont Stranda, en traversant le fjord en bateau puis en empruntant l'une des routes les plus raides et les plus riches en émotions du monde.
- c) Concernant l'escale à Stavanger vous aurez deux possibilités :
- Tour de Stavanger à pied : le vieux Stavanger, la place du marché, la baie du port et l'extérieur de la cathédrale.
- OU !
- Une randonnée au milieu des forêts et cascades de Stavanger.
- Un guide vous emmènera loin de la civilisation, en contact étroit avec la nature norvégienne. La récompense de ce choix ? Une des plus grandes cascades de Norvège, en chute libre depuis les rochers.
- Nous vous demandons de choisir l'une de ces deux propositions. Pour cela, veuillez remplir et renvoyer le coupon réponse ci-dessous :

 -----
M. ou/et Mme. :

Choisit (choisissent) :

- la proposition **A** (promenade en ville)
- la proposition **B** (promenade en forêt + les cascades)

Rayer la ligne inutile pour vous. Si vous ne choisissez pas la même proposition, indiquez Monsieur ou Madame suite à la proposition choisie pour chacun.



d) Quelques précisions :

- Concernant les boissons à bord, nous serons en « all inclusive ». C'est-à-dire que vous pouvez consommer gratuitement des boissons pendant et hors des repas, à condition de ne pas prendre un alcool fort.
- Responsables de groupe : Chantal Meyer pour le groupe 1 et Jeannine Scherer pour le groupe 2.

II – La Présidente tient à préciser à tous quelques règles importantes pour tous les événements :

a) Concernant les échéanciers de paiement :

- les dates indiquées sur les plaquettes sont importantes. La date inscrite est celle à laquelle la trésorière et son adjoint doivent avoir reçu votre chèque.
- inscrivez au dos de chaque chèque l'activité pour laquelle il est destiné.
- respectez les montants prévus par l'échéancier.

b) Les coupons réponses doivent être remplis complètement et signés. C'est le contrat que vous passez avec l'association. Ce coupon est donc important.

c) Les délais des courriers postaux sont variables. Il vous est donc conseillé de scanner votre coupon-réponse et votre premier chèque. Envoyez le tout à la responsable de la sortie qui est indiquée sur le coupon-réponse, avant de confier à la poste ces deux documents. Si vous n'avez pas de scanner, envoyez un courriel à la responsable citée plus avant, en précisant la teneur de ce coupon-réponse et le numéro du chèque que vous expédiez.

d) Concernant les nouveaux adhérents, il faut faire parvenir à Jeannine une copie recto-verso de votre carte d'identité ou votre passeport. ATTENTION, pour tous les séjours à l'étranger, votre document doit être valide encore 6 mois après la fin du séjour.

e) Signalez vos allergies et non pas les « j'aime pas ça » sur le coupon-réponse des voyages.

III – Divers :

- La plaquette de fin d'année (50 places réservées) et celle pour Strasbourg, seront sur le site vers la mi-avril.
- La réunion préparatoire au voyage pour les Pouilles est fixée au 30 avril à 14h00 en salle Barth.